

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 OCTOBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq Octobre, à vingt heures et cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 19 Octobre 2018.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 25 – REPRESENTES : 3.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mmes GUIHOT Nathalie et GUIHO Marie-France, MM. POINTEAU Jean-Luc et CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François, CODET Stéphane et BROUTIN Ludovic, Mme CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, GUINEL Marie-Jeanne, LE BOUEDEC Christiane et ORDRONNEAU Séverine, MM. PAITIER Christophe, PELÉ Martin, PLANTARD Thierry, PONTAC Serge et RICARDEAU James, Mme SCHLADT Rita et M. TANI Florent.

EXCUSÉES : Mme DUBOURG Yolande (pouvoir à M. Jacky FLIPPOT), Mme AUBRY Sylvie (pouvoir à Mme Christiane LE BOUEDEC) et Mme PELÉ LEGOUX Laurence (pouvoir à Mme Rita SCHLADT).

ABSENT : M. MORMANN Cédric.

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Nathalie GUIHOT et Marie-France GUIHO.

OBJET : *Médiathèque - Adoption des tarifs 2019.*

N° 2018 / 10 / 18

Vu l'avis favorable de la Commission Culture – Tourisme – Patrimoine du 13 Septembre 2018,

Vu la note de synthèse adressée aux conseillers municipaux à l'appui de leur convocation,

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de fixer les tarifs suivants, et ce à compter du 1^{er} Janvier 2019 :

<i>NOM DU TARIF</i>	<i>Tarifs 2019</i>
<i>Médiathèque</i>	
<i>Mineur</i>	<i>GRATUIT</i>
<i>Demandeurs d'emploi, RSA, MDPH...</i>	
<i>Blinois enseignants et assistantes maternelles</i>	
<i>Blinois majeur - abonnement livres et revues</i>	
<i>Blinois majeur - abonnement tous supports</i>	<i>10,00 €</i>
<i>Non-Blinois majeur - abonnement livres et revues</i>	<i>10,00 €</i>
<i>Non-Blinois majeur - abonnement tous supports</i>	<i>20,00 €</i>
<i>Frais de perte de carte</i>	<i>2,00 €</i>
<i>Frais de gestion pour retard de restitution (article 9)*</i>	<i>15,00 €</i>

**selon conditions de l'article 9 du règlement intérieur*

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 30 Octobre 2018,

Le Maire,

